

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5428**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion des ressources humaines spécialité Métiers de l'emploi et de la formation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un technicien ou cadre moyen apte à travailler dans toutes les structures qui constituent des intermédiaires du marché du travail, en prenant en compte les questions relatives aux parcours professionnels et à l'employabilité, au maintien dans l'emploi, et enfin au recrutement de personnes fragilisées vis-à-vis de l'emploi.

Il connaît les entreprises et le monde du travail et il est capable d'établir des plans d'action dans les domaines du recrutement, du maintien dans l'emploi, du développement de l'employabilité, de la gestion des compétences et de la politique de formation.

Il maîtrise l'organisation des structures intermédiaires de l'emploi et sait informer sur les données administratives et socio-économiques liées à l'emploi (circuits administratifs, aspects réglementaires, marché du travail, métiers, dispositifs de formation...).

Il maîtrise les outils d'analyse du marché du travail et est capable de les mobiliser au service des personnes en recherche d'emploi ou en réorientation professionnelle.

Il connaît et utilise les dispositifs de financement lié à l'insertion professionnelle et à la formation.

Il est capable de rechercher et d'utiliser des informations réglementaires dans le champ de la législation du travail.

Il est apte à construire un dossier administratif lié à un projet de formation et à pouvoir proposer les démarches et moyens les plus appropriés à l'élaboration d'un plan d'action.

Il maîtrise l'outil informatique et est apte à construire et à utiliser des tableaux de bord.

Il est capable de s'adapter à des publics variés pour établir un dialogue.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans :

- une structure d'insertion (mission locale, maison de l'emploi, réseau d'insertion des travailleurs handicapés, structure d'insertion par l'activité économique)
- un organisme ou une administration ayant des missions d'insertion (Agefiph, régions, départements, villes)
- un financeur de formation (OPCA, secteur de la formation continue et du conseil en formation)
- une entreprise de travail temporaire
- un cabinet conseil ;
- le service public de l'emploi (ANPE, Assedic), notamment pour la préparation aux concours d'entrée

Il peut prétendre à un emploi de :

- Technicien ou cadre spécialiste des ressources humaines et du recrutement,
- Technicien ou cadre spécialiste de la formation
- Personnel administratif de catégorie A de l'Etat et assimilés
- Personnel administratif de catégorie A des collectivités locales

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE 1

Connaissance et analyse du marché du travail

UE 2

Connaissance des dispositifs d'insertion et publics spécifiques

UE 3

Ressources Humaines et transitions professionnelles

UE 4

Communication et accompagnement

UE 5

Système d'information et gestion

UE 6

Droit du travail et de la formation

UE 7

Projet tutoré

UE 8

Stage

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19/07/2007

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.upmf-grenoble.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**